

La réunion coopérative

École de Breuil-le-Sec
Classe de C.M.1, C.M.2
Année scolaire 1984/1985

ÉDUCATION CIVIQUE

*La réunion coopérative se fait en deux temps :
le vendredi 3/4 d'heure, réunion de gestion,
d'établissement des lois, le samedi matin
3/4 d'heure, réunion d'organisation du temps.*

La réunion de gestion, d'établissement des lois.

1 En classe, il y a un panneau comportant les rubriques suivantes :

- lois concernant l'école,
- lois concernant notre classe,
- critique du travail des ateliers,
- comportements.

Nous avons voulu distinguer et apprendre aux enfants à distinguer entre des lois qui concernent toute l'école et celles qui ne concernent que la classe.

Pour les lois concernant l'école, on peut faire des propositions de lois, se mettre d'accord sur ce qui serait souhaitable mais de toute façon il faudra le proposer aux autres classes, demander leur avis et finalement prendre une décision commune. C'est là le rôle de la réunion coopérative d'école.

Le chapitre « comportements » concerne tout ce qui ne va pas entre les enfants eux-mêmes et le maître, les problèmes de relations.

Dans la semaine, chacun (enfant ou adulte) peut noter sur ce tableau les points dont il voudrait que l'on parle.

Au moment de la réunion coopérative toute la classe se réunit. C'est l'adulte qui lit l'ensemble des rubriques. Les auteurs expliquent le problème à résoudre. Parfois l'adulte reformule le problème d'une façon plus générale. Quand tous les points (sauf les comportements) ont été précisés, l'adulte demande où chacun ira et des commissions se forment. Il s'est ainsi constitué autant de commissions que de problèmes à résoudre. A partir de ce moment, chaque groupe se met en place et commence à travailler.

Un secrétaire est désigné par le groupe et sera rapporteur des décisions de la commission. La plupart des commissions fonctionnent sans adulte. Au bout d'un quart d'heure, les commissions se rassemblent pour le bilan et les propositions de lois.

Tout au long de l'année, on a essayé d'apprendre aux enfants à élaborer des solutions, des lois et non à donner un catalogue de moyens répressifs.

Le rapporteur lit les décisions prises par la commission. Plusieurs cas peuvent se présenter :

- la décision est complètement farfelue ou reçoit trop de critiques de l'ensemble de la classe. La solution semble inapplicable. Dans ce cas l'adulte reporte le point à la prochaine réunion,
- des enfants demandent des précisions sur l'application de la loi. Les participants apportent les précisions, d'autres inter-

viennent pour donner leur avis. A la suite de cela, la décision est notée par l'adulte et à partir de ce moment-là, elle est à l'essai pour une période de deux semaines. Après ce délai, on voit si la décision est possible à tenir ou s'il faut la transformer. Dans ce cas, on en reparle en commission et on propose une autre formulation.

Le fait de traiter les problèmes en commissions empêche l'adulte d'être présent à tous les débats et d'y mettre son empreinte, voire de manipuler.

Par le jeu des commissions, l'enfant prend conscience des pouvoirs de décision mais aussi de la nécessité de réfléchir pour obtenir une décision pas trop pesante dans la future vie de la classe.

La réunion coopérative d'organisation du temps.

Le panneau projets.

2 Dans la classe, il y a un endroit où chacun (enfants, adultes) peut afficher des projets de travail. Un enfant veut travailler sur la naissance des bébés, il l'affiche, un autre veut faire un gâteau surprise, il l'affiche aussi. Durant la présentation d'une enquête, on se pose des questions sur un sujet, on le note.

Le maître propose de travailler sur un sujet, il le note, quelqu'un propose de faire venir une personne en classe pour l'interroger ou propose d'aller faire une visite, il le note.

Tous les samedis matins, on lit chaque point affiché. A chaque fois, celui qui l'a affiché essaie d'expliquer ce qu'il voudrait faire. L'adulte demande s'il y a des enfants volontaires pour travailler ce sujet. Le titre est inscrit sur un autre panneau. (Panneau qui récapitule tous les travaux de la classe et qui fait le bilan de l'avancée de ces travaux). A la suite de cela les différents groupes de travail se réunissent pour savoir quels seront les jours et les heures où ils se réuniront pour travailler. Chacun apporte son plan de travail individuel afin de savoir ses moments libres et afin de noter les moments de travail du groupe auquel il appartient.

L'important dans le panneau des projets, c'est la garantie pour chaque enfant et pour le groupe classe que même s'il faut reporter ses désirs parce qu'on ne peut pas tout faire tout de suite, on pourra de toute façon à un moment donné en reparler soit pour mettre le projet en chantier soit pour l'abandonner si le désir, l'intérêt n'est pas assez fort. La rencontre des groupes pour décoder des moments de travail

ÉDUCATION CIVIQUE

La réunion coopérative

École de Breuil-le-Sec
Classe de C.M.1., C.M.2
Année scolaire 1984/1985

dans la semaine permet à chaque enfant de prendre conscience peu à peu :

- des plages horaires constituant la journée,
- du dosage nécessaire entre le travail personnel individuel,
- le travail obligatoire et le travail en petits groupes,
- de la possibilité et de la nécessité parfois de travailler chacun en dehors du groupe et d'utiliser les rencontres du groupe pour faire des synthèses de travail.

3

Un exemple : réunion coopérative de vendredi 9 décembre 1983

Lois qui intéressent toute l'école :

Rendre les B.T.

Apporter des livres à la maison : Joël.

Lire des histoires aux petits : Lydie.

Lois qui intéressent notre classe :

L'usage du papier : Guillaume.

Critiques d'ateliers, de responsabilités.

A l'atelier, il n'y a pas de tournevis : Guy et Julien.

Les pommes : Guillaume.

Les gâteaux : Isabelle.

Je critique le responsable feutres : Angélique.

Comportements :

Je critique Grégory : Guillaume.

Je critique Christelle car elle se croit tout permis : Isabelle.

Je critique la classe : Jean-Luc.

Je critique les enfants de l'enquête sur l'adoption de Sacha.

Je critique Lury : Moïse.

Je critique Jean-Luc, Christophe, James : Sandra.

Trois points sont retenus.

Les propositions pour la bibliothèque de l'école.

Les enfants avaient à résoudre le problème de l'emprunt des livres (1^{er} groupe).

Les enfants avaient à proposer des solutions sur comment faire pour communiquer aux autres classes nos projets :

Lire des livres à voix haute aux petits.

Communiquer nos enquêtes (2^e groupe).

Le problème posé par le rangement des ateliers était à résoudre par le troisième groupe.

Les commissions se sont réunies, voilà les propositions faites au grand groupe.

- Si on emprunte un livre à la bibliothèque, on marque son nom sur un cahier.

- Il faut couvrir les livres. Nous proposons d'en emporter chez nous et nos parents les couvriront.

- On demande des passeports supplémentaires pour aller lire des histoires aux petits. (Chaque classe a actuellement quatre passeports pour que les enfants puissent aller à la B.C.D.).

- Un enfant de chaque classe peut par exemple choisir un livre. Il peut le présenter à la classe et ensuite, pour les enfants qui sont intéressés, on peut organiser un circuit lecture. (Le livre est placé dans une enveloppe, on l'emporte à la maison. Les noms des enfants qui le veulent sont inscrits dessus. On n'a pas le droit de le garder plus de deux jours).

- Nous proposons d'emporter le S.B.T. quinze jours en classe.

- On peut inviter les enfants des autres classes qui font le même travail que nous à la B.C.D. On se montrerait ce qu'on a trouvé, on comparerait nos documents.

- Pour la prochaine réunion, nous décidons de marquer le problème : comment acheter des livres nouveaux ?

- Le responsable d'un atelier demande de l'aide pour ranger son atelier à un camarade qui a terminé le sien !

Les comportements

C'est un point à part et qui se règle avec tout le groupe. En fait celui qui se plaint dit au groupe de quoi il a à se plaindre. D'autres interviennent parfois pour renforcer ou relativiser.

Il arrive, mais ce n'est pas systématique, que celui dont on se plaint se défende et s'explique. Puis l'affaire s'arrête là. On a remarqué au long de l'année, qu'en fait, il suffit que celui qui se plaint le dise devant le groupe, pour que l'affaire s'arrête là.

Parfois, un individu mis en accusation est chargé par beaucoup d'autres. Il se dessine alors les enfants qui ont des problèmes de relations et qui font du rentre-dedans.

Mais d'un côté, il arrive quelquefois qu'un enfant signale au groupe : « Tiens X n'a pas eu beaucoup de critiques cette semaine. Il a fait des progrès. »

Il arrive même que le seul fait d'inscrire le problème au tableau de coopé suffise à régler celui-ci. L'enfant annonce alors : « Ce n'est pas la peine d'en reparler, c'est réglé. » Une évaluation apparaît d'elle-même. Peu à peu, on s'aperçoit (le groupe, le maître) des chicaneurs, des enfants qui sont souvent source de conflits, « des boucs émissaires ». L'important se trouve dans le fait que ce n'est plus l'adulte qui porte un jugement, mais la situation fait se révéler les comportements de chacun.